

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26027663***Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

16 FEV. 2026

Le Greffier

N° d'entreprise : **0427 025 573****Nom**(en entier) : **F.B.M. ELECTRICITE**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**Adresse complète du siège : **RUE DE LA GARE, 48 - 6250 AISEAU-PRESLES****Objet de l'acte : DEMISSION - NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR - TRANSFERT DU
SIEGE SOCIAL**

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 02/01/2026

A l'unanimité des voix, il est accepté la démission de Monsieur PIEDIGROSSO Maurizio de son poste d'Administrateur à compter de ce jour. Pleine et entière décharge lui est donnée pour son mandat exercé jusqu'à ce jour.

Toujours à l'unanimité des voix, il est décidé de nommer, dès ce jour, Monsieur JACQMAIN Lionel au poste d'Administrateur. Il est rappelé que le mandat d'Administrateur est exercé à titre gratuit.

Toujours à l'unanimité des voix, il est décidé de transférer le siège social de la société à la Rue des Marais, 2 – 6200 Bouffioulx à partir de ce jour.

JACQMAIN Lionel
AdministrateurPIEDIGROSSO Maurizio
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/02/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).